



# « Campagne Sécu »

## en direct des débats

n° 2 - 2 juillet 2004

Avec l'ouverture de la discussion des articles depuis jeudi après-midi, on est entré dans le vif du sujet. Ainsi qu'elle le fait de plus en plus systématiquement, notamment lors de la discussion du budget de l'Etat et celle du Plfss, la majorité a utilisé l'article 40 de la Constitution qui permet d'écarter tout amendement augmentant les dépenses ou diminuant les recettes, pour écarter plus de 500 amendements déposés par le PS et le PC. Le président de la Commission des finances, P. Méhaignerie, a indiqué qu'il avait déclaré irrecevable « **tout amendement augmentant les remboursements par l'assurance maladie et toute création de structure publique nouvelle et coûteuse** ». Autant dire qu'avec cette méthode toute discussion d'une réforme alternative devient impossible. Toujours au chapitre financement, le directeur de la Cnam, Daniel Lenoir, persiste et signe et vole au secours de Douste-Blazy. Il a répété qu'il était possible de réaliser 5 à 6 milliards d'euros d'économies en médecine de ville. Rappelons que ce chiffrage repose sur une note publiée par la Cnam relevant de la logique du « y a qu'à ». En effet, il suffirait, d'après cette note, que tous les médecins qui prescrivent plus que la moyenne soient ramenés à celle-ci (sans qu'on se demande s'il n'y a pas des raisons médicales et sociales au fait que certains médecins prescrivent plus que d'autres) pour économiser 2 milliards d'euros et en supprimant, pour les patients atteints de maladies longues et coûteuses, la prise en charge à 100 % de tous les soins donnés aux patients qui ne sont pas strictement liés à l'affection principale pour en économiser trois autres. Belle conception de la justice sociale !

**Pierre-Yves Chanu**  
Membre du collectif.

### BREVES

#### Plus de pouvoir aux assurances

La Commission spéciale a approuvé un amendement Ump qui consolide la place des organismes d'assurances complémentaires dans le système de soins : ils auront la faculté de signer des conventions sur les accords avec les professionnels de santé. Que l'exposé des motifs mentionne d'exercer cette possibilité « dans le respect de la prééminence des régimes de base de l'assurance maladie », ne retire en rien la gravité de cet amendement favorisant les transferts accrus de la couverture vers le privé.

#### Médicaments : génériques ou génériques ?

Devant des représentants de l'industrie pharmaceutique, le Secrétaire d'Etat, Xavier Bertrand, a affirmé la volonté du gouvernement à bâtir une politique du médicament en partenariat avec les industries du médicament. Il escompte ainsi

faire l'économie de 180 millions d'euros en 2007, au titre d'efforts « de meilleurs conditionnements » demandés aux professionnels... Les actionnaires ont eu peur pour leurs dividendes !

#### Amendements

Contrairement au chiffre publié hier sur la base du compte rendu analytique de la séance du 29 juin, le nombre d'amendements déposés, à ce jour, s'élève à 8 244, dont 5 760 pour le Pcf, 1 900 pour le PS, 250 pour l'Ump, 130 pour les Verts et 90 pour l'Udf.

Le parlement a voté plusieurs amendements ce 1<sup>er</sup> juillet. Certains plutôt positifs :

- ➔ ceux visant à favoriser le développement de la télémedecine dans les hôpitaux de proximité, afin de renforcer leurs activités et d'améliorer la permanence des soins ;
- ➔ celui fixant à 30 euros le seuil au-delà duquel le paiement du forfait de 1 euro par consultation sera suspendu, afin de ne pas pénaliser les assurés ayant besoin de soins continus.

D'autres régressifs, car fortement inscrits dans une optique de culpabilisation et de « flicage » des assurés :

- ➔ l'obligation pour les toxicomanes, prenant des traitements de substitution, de signaler le nom du pharmacien qui sera

chargé de la délivrance du traitement. Cet amendement fait rentrer une catégorie de patients dans une filière, en dehors de laquelle aucun traitement ne sera possible. D'autres passages du texte du projet de loi laissent craindre qu'une telle mesure ne se généralise (personnes en Ald, par exemple) ;

- ➔ l'envoi à tout assuré et ayants droits, d'un relevé récapitulatif l'ensemble des prestations médicales dont il a bénéficié durant l'année et mentionnant le coût correspondant pour l'assurance maladie.

#### Mettre en échec le Medef

En multipliant, avec la signature de la pétition, les débats avec les assurés sociaux, nous pouvons couper l'herbe sous le pied du président d'Ernest-Antoine Seillère.

Affichant ses objectifs, le président du Medef a estimé à Reims, ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2004, que la société française prenait « son départ pour la modernisation », à la lumière de la réforme des retraites en 2003 et de celle en cours, au parlement, de l'assurance maladie.

La retraite a été éclairée, l'assurance maladie, qui est un très grand problème national, est en train d'être traitée avec beaucoup de polémiques...

### Bilan de la pétition au 2 juillet 2004

Nombre d'initiatives :

..... 7 153

Nombre de signatures :

..... 959 677